

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 1813

présenté par
M. Houlié, rapporteur thématique et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 49

I. – À l’alinéa 5, après la première occurrence du mot :

« aux »,

insérer les mots :

« bénéficiaires de ».

II. – En conséquence, au même alinéa 5, substituer aux mots :

« de celles versées aux »

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.